



Processus pour trouver une partenaire de vie (épouse) japonaise

LANCEMENT DU PROCESSUS DE RECHERCHE

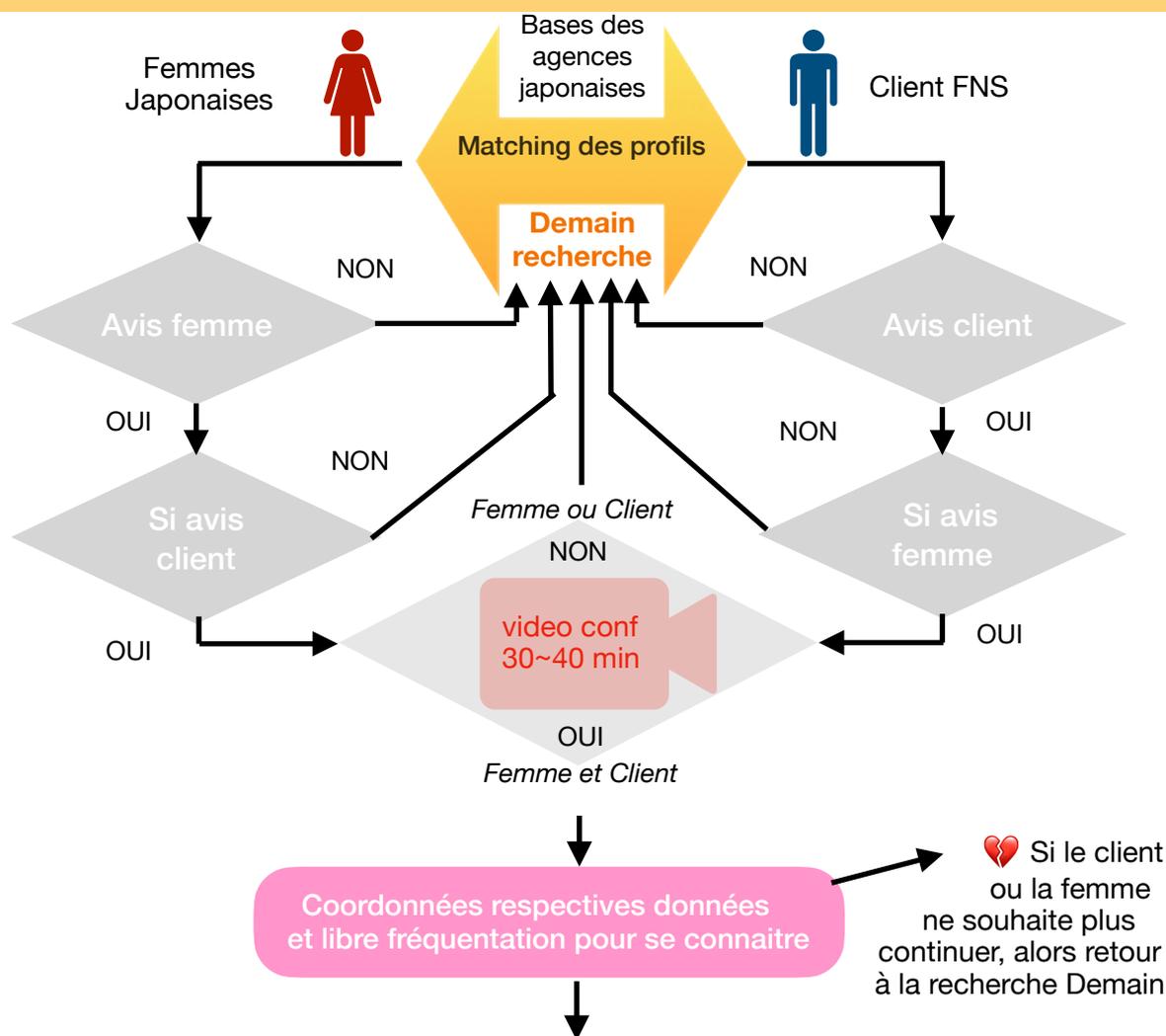
- 1 Envoi à FNS de la validation des conditions générales de l'agence Demain
- 2 Le client mandate France Nippon Service (FNS) comme intermédiaire
- 3 Envoi à FNS du dossier d'inscription à l'agence matrimoniale japonaise Demain
Contenu du dossier à fournir :
 - a. Quelques photos du client prises par un photographe professionnel
 - b. Fiche de profil remplie pour l'inscription au réseau des agences japonaisesPièces jointes à fournir à FNS (elles ne sont pas envoyées à Demain) :
 - i. Justificatif d'identité (exemple : carte identité ou passeport)
 - ii. Justificatif de célibat (exemple : fiche d'état civil)
 - iii. Justificatif de revenus (exemple : dernier avis d'imposition)
 - iv. Justificatif de niveau d'étude (exemple : dernier diplôme)
- 4 Information reçue de FNS que Demain a validé le dossier d'inscription
- 5 Virement direct à l'agence japonaise Demain des frais d'inscription et cotisation

PAYEMENTS ASSOCIÉS

100€ Frais de dossier

30 000Yen Frais d'inscription
10 000Yen Cotisation 1 mois

PROCESSUS DE RECHERCHE



10 000Yen de cotisation mensuelle à Demain durant le processus de recherche

45€ par Video conférence incluant débriefing des résultats et conseils

200 000Yen de Success Fee
Fin de cotisation mensuelle

Décision de vie commune (mariage)